



Société concurrente : création de nouvelles sociétés

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **00:55**

Je suis Directeur d'une PME industrielle dénommée « A » située en région parisienne. Cette PME est détenue par Monsieur X son PDG à hauteur de 100%. Sa femme Madame X, détient une autre PME « B » totalement indépendante de « A » sur le plan juridique et dont elle détient également 100% du capital. Madame X (et donc Monsieur X) a fait part de son intention de prendre une participation de 15% dans le capital d'une nouvelle société appelée « C » qui va se créer prochainement et s'implanter à 10 km de la société « A ». En résumé, « B » détiendrait 15 % de « C » et elles seraient totalement indépendantes de « A ». Or, cette société « C » nouvellement créée aura une activité identique à celle de « A » et elle deviendra de facto concurrente : même activité de production industrielle, même zone de prospection commerciale. Malgré les annonces faites par les époux X pour justifier cette implantation dicit « un partenariat entre deux sites de production », je n'arrive pas à comprendre l'intérêt de la création de cette nouvelle société « C » à 2 pas de notre société « A ». « A » existe depuis 15 ans, elle est elle-même installée dans la région depuis 2 ans. Ses capacités de production sont suffisantes, elle est fiable et bénéficiaire. « A » a doublé son CA ces 2 dernières années et elle cherche encore à se développer et accroître ses parts de marché dans la région. Son marché est un marché d'entreprises industrielles fortement concurrentiel, il s'agit d'une clientèle régionale voire de proximité. J'estime que la société « A » dans laquelle j'exerce des responsabilités commerciales et opérationnelles, risque de perdre un gros potentiel de développement commercial futur suite à cette création. Qu'en pensez-vous ? Qu'elle action puis-je mener ?